

## La Financière Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre

*Note à l'intention des rédacteurs : Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.*

**TORONTO, le 6 août 2009** – La Financière Sun Life inc. (TSX, NYSE : SLF) a déclaré un bénéfice net de 591 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 519 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation dilué par action s'est élevé à 1,05 \$, une augmentation de 0,14 \$ par rapport au bénéfice dilué par action de 0,91 \$ au deuxième trimestre de 2008. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 14,9 % pour le trimestre, en hausse par rapport à 12,9 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les libérations de provisions ont eu une incidence favorable sur les résultats du deuxième trimestre de 2009. Ces libérations de provisions découlent de la hausse des marchés boursiers et des taux d'intérêt ainsi que de l'incidence favorable du rétrécissement des écarts de taux. De bons résultats découlant de l'amélioration des marchés financiers au deuxième trimestre ont été partiellement contrebalancés par une augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement de la Compagnie, par des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit et par des pertes de valeur sur le crédit au cours du trimestre.

Le niveau de capital de la Compagnie demeure considérable et bien équilibré pour gérer les risques liés à ses activités tout en optimisant le rendement pour ses actionnaires. Au 30 juin 2009, la Compagnie a déclaré pour la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie un ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) de 231 %.

« Les marchés boursiers se sont considérablement améliorés au cours du deuxième trimestre, ce qui a donné lieu à une forte augmentation du bénéfice, affirme Donald A. Stewart, chef de la direction de la Financière Sun Life. La vigueur et la lancée de nos activités sont tout aussi impressionnantes. Au Canada, une image de marque et des capacités de distribution solides demeurent essentielles lorsque les marchés sont volatils. Les souscriptions de nos activités d'assurance aux États-Unis ont profité d'une ruée vers les produits de qualité. Du côté de la MFS, l'excellence continue pour ce qui est du rendement des placements a donné lieu à des rentrées nettes. »

Il a ajouté : « Les gains récents enregistrés par les marchés boursiers sont encourageants, mais la reprise complète de l'ensemble de l'économie prendra encore du temps et les conditions du crédit représentent toujours des difficultés dans la conjoncture actuelle. Les facteurs économiques externes continuent d'exercer une incidence importante sur le bénéfice. Cette incidence se poursuivra au troisième trimestre alors que nous mettons à jour nos hypothèses liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt, conformément aux directives professionnelles concernant les provisions et le capital. Nous demeurons concentrés sur le maintien d'une excellente structure du capital, de loin supérieure aux niveaux minimaux réglementaires. Bien que la turbulence sur les marchés puisse entraîner la volatilité des résultats trimestriels, elle n'enlève rien à la solidité sous-jacente de nos activités. »

## RAPPORT DE GESTION

Trimestre terminé le 30 juin 2009

Daté du 6 août 2009

### Bénéfice et rentabilité

Les résultats financiers présentés dans le présent document ne sont pas vérifiés.

#### SOMMAIRE FINANCIER

	Résultats trimestriels				Cumul depuis le début de l'exercice		
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	<b>591</b>	(213)	129	(396)	519	<b>378</b>	1 052
Bénéfice (perte) d'exploitation <sup>1</sup> (en millions de dollars)	<b>591</b>	(186)	(696)	(396)	519	<b>405</b>	1 052
Bénéfice (perte) de base par action ordinaire (en dollars)	<b>1,06</b>	(0,38)	0,23	(0,71)	0,92	<b>0,68</b>	1,87
Bénéfice dilué par action (en dollars)	<b>1,05</b>	(0,38)	0,23	(0,71)	0,91	<b>0,67</b>	1,85
Bénéfice d'exploitation dilué par action <sup>1</sup> (en dollars)	<b>1,05</b>	(0,33)	(1,25)	(0,71)	0,91	<b>0,72</b>	1,85
Rendement des capitaux propres (%)	<b>14,9</b>	(5,5)	3,3	(10,2)	12,9	<b>4,7</b>	13,2
Rendement d'exploitation des capitaux propres <sup>1</sup>	<b>14,9</b>	(4,7)	(17,9)	(10,2)	12,9	<b>5,1</b>	13,2
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>559,8</b>	559,7	559,7	559,7	561,6	<b>559,7</b>	562,7
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin (en millions)	<b>560,7</b>	559,7	559,7	559,7	559,9	<b>559,8</b>	559,9

La Financière Sun Life inc.<sup>2</sup> a présenté un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 591 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2009, comparativement à un bénéfice net de 519 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. Les libérations de provisions ont eu une incidence favorable sur les résultats du deuxième trimestre de 2009. Ces libérations de provisions découlent de la hausse des marchés boursiers pour 432 millions de dollars, de la hausse des taux d'intérêt pour 104 millions de dollars ainsi que de l'incidence favorable du rétrécissement des écarts de taux pour 117 millions de dollars. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une augmentation de 217 millions de dollars des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement de la Compagnie, par une augmentation de 97 millions de dollars liée à des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit et par des pertes de valeur nettes sur le crédit de 121 millions de dollars au cours du trimestre. Les résultats du deuxième trimestre de 2008 comprenaient le bénéfice de 26 millions de dollars, ou de 0,05 \$ par action, attribuable à la participation de 37 % de la Compagnie dans CI Financial. La Compagnie a vendu cette participation au cours du quatrième trimestre de 2008.

Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 14,9 % au deuxième trimestre de 2009, comparativement à 12,9 % au deuxième trimestre de 2008. L'amélioration du rendement d'exploitation des capitaux propres découle de la hausse du bénéfice par action par rapport à l'exercice précédent qui est passé de 0,91 \$ à 1,05 \$.

<sup>1</sup> Le bénéfice d'exploitation et les autres mesures financières fondées sur celui-ci, comme le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, sont des mesures non définies par les PCGR. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consulter la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les PCGR ». Dans le présent document, les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

<sup>2</sup> Avec ses filiales et coentreprises, la « Compagnie » ou « la Financière Sun Life ».  
Deuxième trimestre 2009/ sunlife.com 2

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 378 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à 1 052 millions de dollars pour la période correspondante de 2008. Le bénéfice net pour le premier semestre de 2009 a subi l'incidence défavorable de l'augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement de la Compagnie, des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit et des pertes de valeur nettes sur le crédit. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'incidence favorable de l'amélioration des marchés financiers et de l'augmentation des taux d'intérêt au deuxième trimestre de 2009. Les résultats du premier semestre de 2008 comprenaient le bénéfice de 69 millions de dollars attribuable à la participation de 37 % de la Compagnie dans CI Financial.

Le bénéfice d'exploitation net s'est chiffré à 405 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à 1 052 millions de dollars pour le premier semestre de 2008. Le bénéfice d'exploitation net pour le premier semestre de 2009 tient compte de la charge après impôts de 27 millions de dollars liée aux coûts de restructuration engagés relativement aux mesures prises par la Compagnie pour réduire son niveau de dépenses et accroître ses économies opérationnelles.

### **Incidence du change**

De façon générale, le bénéfice net de la Compagnie profite d'un recul du dollar canadien, le bénéfice net des divisions internationales de la Compagnie étant converti en dollars canadiens. Les facteurs de l'incidence relative du change dans un trimestre donné sont les fluctuations des taux de change et la proportion des bénéfices générés par les filiales étrangères de la Compagnie. La Compagnie présente généralement l'incidence du change sur le bénéfice net d'un exercice à l'autre. Au cours du deuxième trimestre de 2009, le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain. Cependant, la valeur du dollar canadien d'un exercice à l'autre a diminué. Au cours du deuxième trimestre de 2009, le bénéfice net total de la Compagnie a augmenté de 72 millions de dollars en raison du recul du dollar canadien par rapport au deuxième trimestre de 2008.

### **Incidence future de certaines modifications prospectives aux hypothèses relatives aux provisions techniques**

En raison de l'importante volatilité du marché au cours de la dernière année et conformément aux directives professionnelles concernant les provisions et le capital, la Compagnie prévoit mettre à jour les hypothèses concernant les marchés boursiers et les taux d'intérêt utilisées pour l'évaluation des passifs liés aux rentes à capital variable, aux fonds distincts, à certaines rentes à capital fixe et aux produits d'assurance-vie individuelle au troisième trimestre de 2009. Bien que l'incidence exacte de ces mises à jour ne puisse être déterminée, la Compagnie estime qu'il s'agira d'une incidence défavorable sur le bénéfice net de l'ordre de 450 millions de dollars à 550 millions de dollars après impôts, compte tenu des mesures prises par la direction. En outre, la Compagnie s'attend à ce que ces mises à jour donnent lieu à une diminution de ses ratios de capital réglementaires. Toutefois, la Compagnie s'attend à ce que la situation de sa trésorerie demeure excellente lorsque ces mises à jour seront en vigueur. L'incidence estimative de ces modifications constitue de l'information prospective. Pour plus d'information au sujet de ces mises à jour, consulter la rubrique « Perspectives » du présent document.

### **Rendement des différentes organisations**

La Compagnie gère ses activités et présente ses résultats en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la FSL Canada), la Financière Sun Life États-Unis (la FSL États-Unis), la MFS Investment Management (la MFS), la Financière Sun Life Asie (la FSL Asie) et l'Organisation internationale. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les secteurs, se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires de la Financière Sun Life inc. qui sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Au besoin, un secteur est présenté en dollars canadiens et dans la devise utilisée par le secteur, afin de faciliter l'analyse des tendances sous-jacentes.

## FSL Canada

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)							
Assurance et placements individuels	136	77	(130)	28	177	213	326
Garanties collectives	53	65	74	81	80	118	129
Gestion de patrimoine groupe	28	52	1	48	39	80	88
Total	217	194	(55)	157	296	411	543

La FSL Canada a enregistré un bénéfice net de 217 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 194 millions de dollars au premier trimestre de 2009 et à un bénéfice de 296 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. La diminution du bénéfice par rapport au deuxième trimestre de 2008 est principalement imputable à l'incidence défavorable des couvertures de taux d'intérêt, aux modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit, à la diminution des gains liés à morbidité et à l'augmentation de la charge d'impôts. Cette diminution du bénéfice a été partiellement contrebalancée par l'incidence de l'amélioration des marchés boursiers au cours du deuxième trimestre de 2009. Les résultats du deuxième trimestre de 2008 comprenaient le bénéfice attribuable à la participation de 37 % de la Compagnie dans CI Financial. La Compagnie a vendu cette participation au cours du quatrième trimestre de 2008.

- Le bénéfice dégagé par la Division des assurances et placements individuels au deuxième trimestre de 2009 s'est chiffré à 136 millions de dollars, comparativement à 177 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. La diminution du bénéfice au deuxième trimestre de 2009 s'explique par l'incidence défavorable des couvertures de taux d'intérêt, les modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement, la diminution du bénéfice découlant de la vente de la participation de la Compagnie dans CI Financial et l'augmentation de la charge d'impôts. Cette diminution du bénéfice a été partiellement contrebalancée par l'incidence de l'amélioration des marchés boursiers.
- Le bénéfice net de la Division des garanties collectives s'est chiffré à 53 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009, comparativement à 80 millions de dollars pour la période correspondante de 2008. Cette diminution s'explique principalement par une diminution des gains liés à la morbidité et par les modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement.
- Le bénéfice net de la Division de la gestion de patrimoine groupe s'est chiffré à 28 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009, comparativement à 39 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par les modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement.

Le bénéfice s'est chiffré à 411 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à 543 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net a diminué principalement en raison de la diminution du bénéfice découlant de la vente de la participation de la Compagnie dans CI Financial, de l'incidence défavorable des couvertures de taux d'intérêt et des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit.

Malgré les conditions économiques difficiles du deuxième trimestre de 2009, la FSL Canada a maintenu son niveau de souscriptions. Les souscriptions de produits individuels à taux d'intérêt fixe, notamment les rentes en capitalisation, les CPG et les rentes à constitution immédiate, ont augmenté de 119 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour se chiffrer à 248 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2009, les souscriptions de la Division des garanties collectives ont augmenté de 68 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour se chiffrer à 69 millions de dollars. Les souscriptions des services collectifs de retraite de la Division des garanties collectives comprennent 193 millions de dollars d'actif conservé lorsque des participants se sont retirés des régimes, pour un taux de conservation de 46 %. La Division des régimes de retraite collectifs a continué de miser sur sa position de chef de file du secteur des régimes à cotisations déterminées au premier trimestre de 2009, obtenant 57 % de l'ensemble des activités du secteur des régimes à cotisations déterminées selon l'information publiée par LIMRA.

## FSL États-Unis

	Résultats trimestriels				Cumul depuis le début de l'exercice		
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars US)							
Rentes	<b>212</b>	(324)	(672)	(456)	22	<b>(112)</b>	97
Assurance individuelle	<b>95</b>	(57)	95	(76)	35	<b>38</b>	54
Assurance collective	<b>30</b>	48	1	30	25	<b>78</b>	44
Total (en millions de dollars US)	<b>337</b>	(333)	(576)	(502)	82	<b>4</b>	195
Total (en millions de dollars CA)	<b>422</b>	(407)	(679)	(533)	83	<b>15</b>	196

La FSL États-Unis a enregistré un bénéfice net de 422 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2009, comparativement à une perte nette de 407 millions de dollars CA au premier trimestre de 2009 et à un bénéfice de 83 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2008. La dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu pour effet d'augmenter le bénéfice de la FSL États-Unis de 57 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2009 par rapport au deuxième trimestre de 2008.

Le bénéfice s'est chiffré à 337 millions de dollars US, comparativement à un bénéfice de 82 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice s'explique principalement par l'incidence favorable des marchés boursiers, du rétrécissement des écarts de taux et de l'augmentation des taux d'intérêt. L'incidence favorable sur le bénéfice a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des provisions découlant des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit et par l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement de la Compagnie ainsi que par des pertes de valeur sur le crédit au cours du trimestre.

- Le bénéfice de la Division des rentes s'est chiffré à 212 millions de dollars US, comparativement à un bénéfice de 22 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice s'explique principalement par l'amélioration des marchés boursiers et par l'incidence favorable du rétrécissement des écarts de taux sur les rentes à capital fixe, ce qui a donné lieu à une diminution des provisions. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'incidence des couvertures, l'augmentation des provisions découlant des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement et l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement ainsi que par des pertes de valeur sur le crédit au cours du trimestre.
- Le bénéfice dégagé par la Division de l'assurance individuelle au deuxième trimestre de 2009 s'est chiffré à 95 millions de dollars US, comparativement à 35 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice s'explique principalement par l'incidence favorable des fluctuations des taux d'intérêt et par l'incidence des activités additionnelles de couverture, partiellement contrebalancées par l'augmentation des réserves en prévision de l'augmentation des frais de financement à l'égard des produits d'assurance-vie universelle avec garanties secondaires.
- Le bénéfice de la Division de l'assurance collective s'est élevé à 30 millions de dollars US, comparativement à 25 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice s'explique par la hausse des taux d'intérêt au cours du trimestre et par l'incidence de résultats techniques favorables.

Le bénéfice s'est chiffré à 4 millions de dollars US pour le premier semestre de 2009, comparativement à 195 millions de dollars US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice s'explique principalement par l'incidence des provisions et des pertes liées au crédit de la Division des rentes et par l'incidence défavorable d'une opération de réassurance interne visant à accroître l'efficacité de l'utilisation des capitaux de la Division de l'assurance individuelle. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par l'incidence favorable des fluctuations des taux d'intérêt et par des résultats techniques favorables de la Division de l'assurance collective. Le bénéfice de la Division de l'assurance collective a augmenté de 34 millions de dollars US au premier semestre de 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au deuxième trimestre de 2009, malgré les conditions difficiles des marchés financiers, les souscriptions de rentes à capital variable et de rentes à capital fixe se sont élevées à 1,3 milliard de dollars US et les souscriptions de la Division de l'assurance collective, à 126 millions de dollars US, en hausse de 76 % et de 3 %, respectivement, par rapport au deuxième trimestre de 2008. Au deuxième trimestre de 2009, malgré une baisse de 39 % des souscriptions de la Division de l'assurance-vie individuelle, qui se sont chiffrées à 60 millions de dollars US, par rapport au deuxième trimestre de 2008, les souscriptions de produits de base de cette division ont augmenté de 33 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

## MFS Investment Management

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars US)	<b>27</b>	23	25	47	55	<b>50</b>	114
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars CA)	<b>32</b>	28	30	49	56	<b>60</b>	115
Ratio de la marge d'exploitation avant impôts <sup>3</sup>	<b>23 %</b>	21 %	21 %	29 %	34 %	<b>22 %</b>	34 %
Actif net moyen (en milliards de dollars US)	<b>140</b>	125	133	176	191	<b>133</b>	189
Actif géré (en milliards de dollars US)	<b>147</b>	124	134	162	183	<b>147</b>	183
Souscriptions nettes (rachats nets) (en milliards de dollars US)	<b>4,9</b>	0,2	(2,1)	(2,0)	1,0	<b>5,1</b>	(1,7)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif net (en milliards de dollars US)	<b>17,9</b>	(10,7)	(25,5)	(19,4)	(2,0)	<b>7,2</b>	(14,5)
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	<b>893</b>	811	910	1 255	1 371	<b>852</b>	1 360

La MFS a enregistré un bénéfice net de 32 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice de 28 millions de dollars CA au premier trimestre de 2009 et à un bénéfice de 56 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. La variation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu pour effet d'augmenter le bénéfice de la MFS de 4 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2009 par rapport au deuxième trimestre de 2008.

En dollars américains, le bénéfice dégagé par la MFS au deuxième trimestre s'est chiffré à 27 millions de dollars US, comparativement à 55 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2008. La diminution du bénéfice par rapport au deuxième trimestre de 2008 est principalement imputable à la baisse de l'actif net moyen résultant du recul des marchés financiers mondiaux.

Le bénéfice pour le premier semestre de 2009 s'est chiffré à 50 millions de dollars US, comparativement à 114 millions de dollars US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice est principalement imputable à la baisse de l'actif net moyen résultant du recul des marchés financiers mondiaux.

Le total de l'actif géré au 30 juin 2009 se chiffrait à 147 milliards de dollars US, soit une augmentation de 13 milliards de dollars US par rapport au 31 décembre 2008, laquelle est attribuable à une augmentation de la valeur de l'actif de 7,2 milliards de dollars US et à des rentrées nettes de 5,1 milliards de dollars US.

<sup>3</sup> Le ratio de la marge d'exploitation avant impôts est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les PCGR ».

Les rentrées nettes se sont chiffrées à 4,9 milliards de dollars US au deuxième trimestre de 2009. Cette somme comprend des rentrées nettes liées aux particuliers de 1,2 milliard de dollars US. Le rendement des fonds offerts aux particuliers de la MFS demeure solide, 92 % des actifs des fonds de la MFS se classant au-dessus de la moyenne de leur catégorie Lipper sur trois ans. Le rendement des fonds d'actions américaines et des fonds d'actions internationales a été particulièrement solide, 93 % et 97 % des actifs des fonds, respectivement, se classant au-dessus de la moyenne respective de leur catégorie Lipper sur trois ans au 30 juin 2009.

## FSL Asie

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	<b>20</b>	17	16	(8)	12	<b>37</b>	25

Le bénéfice dégagé par la FSL Asie au deuxième trimestre s'est chiffré à 20 millions de dollars, comparativement à 17 millions de dollars au premier trimestre de 2009 et à 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice par rapport au deuxième trimestre de 2008 est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice net à Hong Kong découlant de l'amélioration des conditions économiques, notamment l'incidence favorable de la fluctuation des marchés boursiers et des taux d'intérêt.

Le bénéfice s'est chiffré à 37 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à 25 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net à Hong Kong découlant de l'amélioration des conditions économiques. Les résultats pour le premier semestre de 2008 avaient subi l'incidence défavorable de l'accroissement des écarts de taux à Hong Kong.

Les souscriptions de la FSL Asie pour le premier semestre ont diminué de 1,5 % par rapport au premier semestre de 2008, la croissance continue en Inde ayant été contrebalancée par le ralentissement des souscriptions dans les autres marchés. La diminution de la demande de produits liés à des placements en raison des conditions économiques volatiles a été en majeure partie contrebalancée par la demande de produits d'assurance classiques. En Inde, la Birla Sun Life Asset Management Company, la coentreprise de la Compagnie qui exerce ses activités dans le secteur des fonds communs de placement, a remporté le prix Mutual Fund House of the Year pour 2008, décerné par CNBC-CRISIL, un prix qui souligne l'excellence en matière de fonds communs de placement. La Birla Sun Life Asset Management a gagné ce prix, qui récompense le rendement exceptionnel en matière de fonds de placement, pour une deuxième année de suite, une première dans le secteur des fonds communs de placement en Inde. Le 15 juillet 2009, la nouvelle coentreprise formée par la Financière Sun Life et le Commerce International Merchant Bankers Group a reçu l'approbation des organismes de réglementation. Cette coentreprise permettra à la Financière Sun Life de distribuer ses produits d'assurance vie, accident et maladie par l'entremise de plus de 600 succursales offrant des services aux particuliers de la PT Bank CIMB Niaga en Indonésie.

## Organisation internationale

L'Organisation internationale comprend les résultats de la Financière Sun Life Royaume-Uni (la FSL Royaume-Uni) et des Services de soutien généraux, qui englobent les activités liées au portefeuille de réassurance de la Compagnie, ainsi que les produits financiers, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués aux autres secteurs d'activité de la Financière Sun Life.

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)							
FSL Royaume-Uni	<b>(48)</b>	-	40	69	41	<b>(48)</b>	100
Services de soutien généraux	<b>(52)</b>	(45)	777	(130)	31	<b>(97)</b>	73
Total	<b>(100)</b>	(45)	817	(61)	72	<b>(145)</b>	173

L'Organisation internationale a affiché une perte de 100 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, comparativement à une perte de 45 millions de dollars au premier trimestre de 2009 et à un bénéfice net de 72 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. La FSL Royaume-Uni a affiché une perte de 48 millions de dollars, principalement imputable à l'augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement. Le bénéfice des Services de soutien généraux a diminué de 83 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de pertes de valeur sur le crédit au cours du trimestre qui n'ont pas encore été réparties entre les différentes organisations de la Compagnie ainsi que de l'incidence favorable des modifications des passifs d'impôt sur les résultats du deuxième trimestre de 2008, partiellement contrebalancées par l'amélioration des résultats de mortalité des activités de réassurance de la Compagnie.

Les pertes de l'Organisation internationale se sont chiffrées à 145 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à un bénéfice de 173 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice de la FSL Royaume-Uni est imputable à l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement, aux variations des taux d'intérêt et au recul des marchés boursiers ainsi qu'à l'augmentation des provisions pour tenir compte de la modélisation des flux de trésorerie à partir des résultats actuels et de ceux de périodes antérieures. Le bénéfice des Services de soutien généraux a diminué en raison de pertes de valeur sur le crédit, des coûts de restructuration relativement aux mesures prises par la Compagnie pour réduire son niveau de dépenses et accroître ses économies opérationnelles ainsi que de l'incidence favorable qu'ont eue les modifications des passifs d'impôts sur les résultats au premier semestre de 2008.

Le 15 juin 2009, la Financière Sun Life a annoncé l'acquisition proposée des activités de la Lincoln National Corporation au Royaume-Uni pour un prix d'acquisition estimatif de 359 millions de dollars. Le prix d'acquisition final peut faire l'objet d'ajustements en fonction du rendement du marché et des activités entre les dates de signature et de conclusion de l'opération ainsi que d'un possible ajustement en fonction du régime de retraite de Lincoln au Royaume-Uni. La conclusion de l'opération devrait avoir lieu avant la fin de l'exercice et est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation ainsi qu'aux conditions de conclusion usuelles. La Financière Sun Life prévoit financer l'acquisition à même ses capitaux existants. L'acquisition augmentera l'actif géré par la FSL au Royaume-Uni de près de 60 %, lequel passera ainsi à 19 milliards de dollars, et doublera le nombre de contrats en vigueur pour l'établir à 1,1 million. Les activités combinées porteront dès leur intégration le nom de Sun Life Financial of Canada, une marque déjà présente au Royaume-Uni depuis plus d'un siècle.

## Information financière supplémentaire

### PRODUITS

Selon les PCGR du Canada, les produits comprennent : i) les primes ordinaires tirées des contrats d'assurance-vie et d'assurance-maladie et les produits tirés des rentes à capital fixe, ii) les produits financiers nets qui comprennent les produits financiers provenant des actifs du fonds général et les variations de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des instruments dérivés et iii) le revenu tiré des droits relatif aux services fournis. Les encaissements liés aux fonds distincts, aux fonds communs de placement et aux fonds gérés ne sont pas inclus dans les produits.

Les fluctuations trimestrielles de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction peuvent exposer les produits financiers nets à une certaine volatilité. Les obligations et les actions qui couvrent les provisions techniques sont classées comme détenues à des fins de transaction; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans les produits financiers nets de l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont neutralisées en grande partie par les variations de la juste valeur des provisions techniques, lorsque l'appariement des actifs et des passifs est adéquat. La Compagnie procède à des analyses des flux de trésorerie dans le cadre desquelles des projections relatives aux flux de trésorerie sont établies en fonction de divers scénarios. Lorsqu'une moins-value est comptabilisée pour un actif qui couvre des passifs, en raison d'une perte de valeur ou d'un cas de défaut de paiement, les hypothèses actuarielles relatives aux flux de trésorerie nécessaires pour couvrir les passifs changent, ce qui se traduit par une hausse des provisions techniques inscrites dans l'état consolidé des résultats. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables de la Compagnie, consulter le rapport de gestion annuel de la Financière Sun Life inc., disponible sur le site Web de la Compagnie au [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Produits (en millions de dollars)							
FSL Canada	<b>3 482</b>	2 249	2 052	1 279	2 276	<b>5 731</b>	4 596
FSL États-Unis	<b>3 920</b>	2 360	587	546	1 624	<b>6 280</b>	2 684
MFS	<b>299</b>	288	310	342	367	<b>587</b>	729
FSL Asie	<b>634</b>	238	128	180	71	<b>872</b>	190
Organisation internationale (déduction faite des ajustements de consolidation)	<b>385</b>	(107)	1 629	213	73	<b>278</b>	98
Total présenté	<b>8 720</b>	5 028	4 706	2 560	4 411	<b>13 748</b>	8 297
Incidence du change et des variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des instruments dérivés	<b>2 945</b>	(358)	(1 352)	(2 889)	(1 098)	<b>2 587</b>	(3 284)
Total des produits ajustés	<b>5 775</b>	5 386	6 058	5 449	5 509	<b>11 161</b>	11 581

Au deuxième trimestre de 2009, les produits se sont chiffrés à 8,7 milliards de dollars, en hausse de 4,3 milliards de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Compte tenu de l'incidence des fluctuations du taux de change et des variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction, les produits du deuxième trimestre de 2009 se sont élevés à 5,8 milliards de dollars, en hausse de 296 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance des primes de rentes pour la FSL Canada et la FSL États-Unis.

Les primes ont augmenté de 886 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Une tranche de 295 millions de dollars de cette augmentation découle du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain. L'augmentation de 591 millions de dollars, compte non tenu de l'incidence du taux de change, est principalement attribuable à l'augmentation des primes de rentes. Les primes de rentes enregistrées par la FSL Canada ont augmenté de 196 millions de dollars grâce à de meilleurs résultats obtenus pour ce qui est des services de gestion de patrimoine destinés aux particuliers et de gestion de patrimoine groupe. Les primes de rentes enregistrées par la FSL États-Unis ont augmenté de 334 millions de dollars, sans tenir compte de l'incidence du taux de change, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions de rentes à capital variable.

Les produits financiers nets se sont élevés à 3,9 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2009, en hausse de 3,5 milliards de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur de marché des actifs détenus à des fins de transaction et des dérivés au cours du deuxième trimestre de 2009 ont donné lieu à une augmentation de 2,5 milliards de dollars des produits financiers nets, comparativement à une diminution de 1,1 milliard de dollars pour le deuxième trimestre de 2008. Le recul du dollar canadien a également donné lieu à une augmentation de 267 millions de dollars.

Le revenu tiré des droits a totalisé 628 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, soit une diminution de 87 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable à une diminution de 148 millions de dollars, compte non tenu de l'incidence des taux de change, qui s'explique par une baisse des droits touchés sur la valeur réduite des actifs des activités de gestion de patrimoine. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation de 61 millions de dollars découlant du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les produits se sont élevés à 13,7 milliards de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2009, en hausse de 5,5 milliards de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les principales améliorations proviennent de variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction qui ont contribué à hauteur de 4,1 milliards de dollars à l'augmentation, compte non tenu de l'incidence favorable de 233 millions de dollars du change. Les primes de rentes ont également contribué à hauteur de 1,2 milliard de dollars à cette amélioration; une tranche de 293 millions de dollars de cette somme est liée au recul du dollar canadien.

## **ACTIF GÉRÉ**

L'actif géré totalisait 397,5 milliards de dollars au 30 juin 2009, comparativement à 381,1 milliards de dollars au 31 décembre 2008 et à 413,2 milliards de dollars au 30 juin 2008. L'augmentation de 16,4 milliards de dollars enregistrée entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009 résulte principalement de ce qui suit :

- i) des fluctuations du marché favorables de 12,1 milliards de dollars;
- ii) des souscriptions nettes liées aux fonds communs de placement, aux fonds gérés et aux fonds distincts de 11,0 milliards de dollars.
- iii) une augmentation de 2,0 milliards de dollars découlant de la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) une diminution de 9,7 milliards de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport à la période précédente.

L'actif géré a reculé de 15,7 milliards de dollars entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009. La diminution de l'actif géré résulte principalement de ce qui suit :

- i) le recul des marchés, qui a eu une incidence défavorable de 57,7 milliards de dollars sur l'actif géré;
- ii) une diminution de 3,1 milliards de dollars découlant de la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iii) une augmentation de 34,8 milliards de dollars découlant du recul du dollar canadien;
- iv) des souscriptions nettes liées aux fonds communs de placement, aux fonds gérés et aux fonds distincts de 6,4 milliards de dollars;
- v) la croissance des activités.

## **VARIATION DU BILAN ET DES CAPITAUX PROPRES**

L'actif total du fonds général se chiffrait à 120,6 milliards de dollars au 30 juin 2009, comparativement à 113,6 milliards de dollars un an auparavant et à 119,8 milliards de dollars au 31 décembre 2008. L'actif total du fonds général a augmenté de 7,0 milliards de dollars par rapport au 30 juin 2008. Cette augmentation est attribuable à la croissance des activités et à une hausse de 6,4 milliards de dollars découlant du recul du dollar canadien, partiellement contrebalancées par une diminution de 3,1 milliards de dollars liée à la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction.

L'actif total du fonds général a augmenté de 814 millions de dollars depuis le 31 décembre 2008, date à laquelle il totalisait 119,8 milliards de dollars. L'incidence favorable de 2,0 milliards de dollars de la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction et de la croissance des activités a eu pour effet de faire croître l'actif du fonds général au premier semestre de 2009. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la diminution de 2,2 milliards de dollars découlant du recul du dollar canadien.

Les provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance se chiffraient à 83,6 milliards de dollars au 30 juin 2009, en hausse de 2,2 milliards de dollars par rapport au 31 décembre 2008. Une tranche de 2,0 milliards de dollars de cette hausse était liée à une variation correspondante de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et à la croissance des activités, principalement liée aux souscriptions de rentes de la FSL États-Unis et de la FSL Canada. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une diminution de 1,3 milliard de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien.

Les provisions techniques et les autres provisions relatives aux contrats d'assurance ont augmenté de 5,4 milliards de dollars par rapport au 30 juin 2008, date à laquelle elles se chiffraient à 78,2 milliards de dollars. La croissance des activités et une augmentation de 4,1 milliards de dollars découlant du recul du dollar canadien ont été partiellement contrebalancées par une diminution de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction de 3,1 milliards de dollars.

Les capitaux propres, qui comprennent les actions privilégiées de la Financière Sun Life, se chiffraient à 17,9 milliards de dollars au 30 juin 2009, comparativement à 17,4 milliards de dollars au 31 décembre 2008 et à 17,5 milliards de dollars au 30 juin 2008. L'augmentation de 580 millions de dollars enregistrée entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009 résulte principalement de ce qui suit :

- i) le bénéfice net attribuable aux actionnaires de 413 millions de dollars, avant les dividendes privilégiés de 35 millions de dollars;
- ii) des gains non réalisés sur les actifs disponibles à la vente de 782 millions de dollars comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu;
- iii) des produits nets de 246 millions de dollars liés à l'émission d'actions privilégiées donnant droit à un dividende de 6 %. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) des dividendes de 403 millions de dollars versés sur les actions ordinaires;
- v) une diminution de 455 millions de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien.

Au 3 août 2009, la Financière Sun Life inc. avait 560,8 millions d'actions ordinaires et 71,0 millions d'actions privilégiées en circulation.

## FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T2 08	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<b>9 366</b>	3 257	7 263	3 603
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	<b>1 113</b>	599	1 811	792
Financement	<b>225</b>	124	777	178
Investissement	<b>(1 058)</b>	(819)	(365)	(1 483)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	<b>(481)</b>	(47)	(321)	24
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(201)</b>	(143)	1 902	(489)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<b>9 165</b>	3 114	9 165	3 114
Titres à court terme à la fin	<b>2 035</b>	2 268	2 035	2 268
Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres à court terme	<b>11 200</b>	5 382	11 200	5 382

À la fin du deuxième trimestre de 2009, le montant net de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres à court terme se chiffrait à 11,2 milliards de dollars, une augmentation de 5,8 milliards de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2008.

Au deuxième trimestre de 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 514 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2008. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse du niveau des primes, partiellement contrebalancée par l'augmentation des prestations et frais liés aux contrats. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement au deuxième trimestre de 2009 ont affiché une augmentation de 101 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'émission d'actions privilégiées pour un montant de 250 millions de dollars et à une diminution de 99 millions de dollars des rachats d'actions, partiellement contrebalancées par une diminution nette de 49 millions de dollars de l'émission de débentures par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 239 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du niveau d'achat d'actifs à long terme. L'appréciation du dollar canadien s'est traduite par la diminution de 481 millions de dollars des soldes de trésorerie au deuxième trimestre de 2009, comparativement à 47 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les rentrées de fonds liées à l'exploitation ont augmenté de 1,0 milliard de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 1,7 milliard de dollars des primes a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des prestations et des frais liés aux contrats. Les rentrées de fonds liées aux activités de financement au premier semestre de 2009 ont augmenté de 599 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2008. Cette augmentation est attribuable à une hausse des émissions d'actions privilégiées et de débentures et à la diminution du niveau de rachats d'actions. Les sorties de fonds liées à l'investissement ont diminué de 1,1 milliard de dollars au premier semestre de 2009 par rapport au premier semestre de 2008. Cette diminution s'explique par la baisse du niveau d'investissement de la Compagnie par suite de la décision de la Compagnie de maintenir des niveaux de liquidités plus élevés en raison des conditions actuelles des marchés. L'appréciation du dollar canadien s'est traduite par la diminution de 321 millions de dollars des soldes de trésorerie au premier semestre de 2009, comparativement à une augmentation de 24 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison du recul du dollar canadien.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des résultats de la Financière Sun Life pour les huit trimestres les plus récents.

	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	T1 08	T4 07	T3 07
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	591	(213)	129	(396)	519	533	555	577
Bénéfice (perte) d'exploitation (en millions de dollars)	591	(186)	(696)	(396)	519	533	560	583
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,06	(0,38)	0,23	(0,71)	0,92	0,95	0,98	1,02
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,05	(0,38)	0,23	(0,71)	0,91	0,93	0,97	1,00
Bénéfice d'exploitation dilué par action (en dollars)	1,05	(0,33)	(1,25)	(0,71)	0,91	0,93	0,98	1,01
Total des produits (en millions de dollars)	8 720	5 028	4 706	2 560	4 411	3 886	5 405	5 699
Total de l'actif géré (en milliards de dollars)	397	375	381	389	413	415	425	427

## PLACEMENTS

Le total des placements de la Compagnie se chiffrait à 108 milliards de dollars au 30 juin 2009. La majeure partie du fonds général de la Compagnie est investie dans des titres à revenu fixe à moyen ou à long terme, comme des obligations ou des prêts hypothécaires. Les placements de la Compagnie sont composés à 86 % de placements liquides et de titres à revenu fixe. Les actions et les biens immobiliers constituaient 4 % et 5 % du portefeuille, respectivement, au 30 juin 2009. La proportion restante de 5 % du portefeuille était constituée d'avances sur contrats, d'actifs dérivés et d'autres placements.

Au 30 juin 2009, la Compagnie détenait des obligations qui représentaient 60,4 milliards de dollars, soit 56 % de l'ensemble de son portefeuille de placement. La proportion des obligations ayant reçu la cote A ou une cote supérieure s'établissait à 65 %, et le pourcentage de celles qui avaient reçu la cote BBB ou une cote supérieure était de 95 % du total du portefeuille obligataire au 30 juin 2009, une diminution comparativement à 97 % au 31 décembre 2008. La diminution s'explique essentiellement par l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille obligataire, principalement dans le secteur financier, en raison du resserrement des conditions de crédit.

Des obligations détenues par la Compagnie de 60,4 milliards de dollars, les obligations de sociétés fermées comptent pour un montant de 12,7 milliards de dollars, soit 21 % de l'ensemble du portefeuille obligataire de la Compagnie. Les obligations qui ne sont pas émises ni garanties par des gouvernements d'État ou régionaux ou par des administrations municipales représentaient 75 % du total du portefeuille obligataire au 30 juin 2008, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2008.

Les pertes brutes non réalisées de la Compagnie sur les obligations disponibles à la vente et les obligations détenues à des fins de transaction se chiffraient à 1,1 milliard de dollars et à 4,9 milliards de dollars, respectivement, au 30 juin 2009, comparativement à 1,9 milliard de dollars et à 7,1 milliards de dollars, respectivement, au 31 décembre 2008. La diminution s'explique essentiellement par le rétrécissement des écarts de taux, principalement contrebalancé par l'augmentation des taux d'intérêt. Les pertes brutes non réalisées tiennent compte de l'écart entre la juste valeur et le coût après amortissement.

Le portefeuille obligataire de la Compagnie au 30 juin 2009 comprenait des obligations de 15,4 milliards de dollars dans le secteur financier, soit environ 25 % du portefeuille obligataire de la Compagnie ou 14 % de tous ses placements. Au 31 décembre 2008, ce montant se chiffrait à 15,5 milliards de dollars. La diminution de 0,1 milliard de dollars de la valeur des obligations du secteur financier est principalement imputable à l'augmentation des taux d'intérêt et à l'appréciation du dollar canadien, contrebalancées par le rétrécissement des écarts de taux.

Le portefeuille obligataire de la Compagnie au 30 juin 2009 comprenait des titres adossés à des actifs présentés comme des obligations pour un montant de 4,6 milliards de dollars, soit environ 8 % du portefeuille obligataire de la Compagnie ou 4 % de tous ses placements. Au 31 décembre 2008, ce montant se chiffrait à 5,1 milliards de dollars.

(en millions de dollars)	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Juste valeur	Placements de qualité (%)	Juste valeur	Placements de qualité (%)
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	1 840	98,4 %	1 889	99,7 %
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels				
Agences	958	100,0 %	1 138	100,0 %
Autres	1 016	89,7 %	1 092	98,4 %
Titres garantis par des créances	158	65,8 %	215	80,8 %
Autres*	638	90,3 %	754	97,3 %
<b>Total</b>	<b>4 610</b>	<b>94,6 %</b>	<b>5 088</b>	<b>98,3 %</b>

\* Le poste Autres comprend les prêts hypothécaires à risque, qui représentent une partie de l'exposition de la Compagnie aux prêts hypothécaires de type Alt-A et aux autres titres adossés à des actifs.

La juste valeur des titres adossés à des actifs de la Compagnie présentés à titre d'obligations est ventilée dans les tableaux ci-après pour illustrer les cotes et les cotes historiques des actifs détenus dans ce portefeuille. La Compagnie détermine la perte de valeur des actifs titrisés selon des modèles d'actualisation des flux de trésorerie qui tiennent compte des pertes en fonction des conditions économiques actuelles et prévues. Parmi les hypothèses utilisées se trouvent notamment des facteurs macroéconomiques comme la valeur des propriétés commerciales et résidentielles et les taux de chômage. S'il ressort de l'utilisation des modèles d'actualisation des flux de trésorerie une perte économique et que la Compagnie est d'avis que cette perte est probable, une perte de valeur est comptabilisée. Le portefeuille de titres adossés à des actifs est très sensible aux fluctuations des facteurs macroéconomiques. D'autres pertes de valeur sur les titres ayant déjà fait l'objet d'une perte de valeur pourraient être comptabilisées par suite de la détérioration des facteurs économiques comme la valeur des propriétés et les taux de chômage.

<b>Au 30 juin 2009</b>	<b>TAHC</b>	<b>TAHR – agences</b>	<b>TAHR – autres</b>	<b>TGC</b>	<b>Autres</b>
<b>Cotes</b>					
AAA	74,1 %	100,0 %	33,0 %	7,1 %	53,7 %
AA	7,3 %	0,0 %	40,8 %	24,0 %	8,1 %
A	8,5 %	0,0 %	11,6 %	0,5 %	15,7 %
BBB	8,5 %	0,0 %	4,3 %	34,2 %	12,8 %
BB et moins	1,6 %	0,0 %	10,3 %	34,2 %	9,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
<b>Cotes historiques</b>					
2005 et auparavant	84,2 %	62,1 %	90,2 %	70,7 %	56,9 %
2006	12,1 %	8,7 %	8,3 %	8,5 %	17,4 %
2007	3,5 %	13,2 %	1,5 %	20,8 %	2,0 %
2008	0,1 %	15,8 %	0,0 %	0,0 %	23,7 %
2009	0,1 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

TAHC = titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux; TAHR = titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels; TGC = titres garantis par des créances

<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>TAHC</b>	<b>TAHR – agences</b>	<b>TAHR – autres</b>	<b>TGC</b>	<b>Autres</b>
<b>Cotes</b>					
AAA	74,5 %	100,0 %	33,2 %	19,1 %	51,3 %
AA	7,7 %	0,0 %	48,0 %	46,5 %	13,9 %
A	8,3 %	0,0 %	11,6 %	10,5 %	20,4 %
BBB	9,2 %	0,0 %	5,6 %	4,7 %	11,7 %
BB et moins	0,3 %	0,0 %	1,6 %	19,2 %	2,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
<b>Cotes historiques</b>					
2005 et auparavant	85,6 %	59,2 %	90,2 %	75,0 %	59,3 %
2006	10,8 %	11,1 %	8,2 %	9,5 %	18,5 %
2007	3,5 %	13,1 %	1,6 %	15,5 %	2,5 %
2008	0,1 %	16,6 %	0,0 %	0,0 %	19,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

TAHC = titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux; TAHR = titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels; TGC = titres garantis par des créances

Au 30 juin 2009, les placements indirects de la Compagnie dans des titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels à risque et à des prêts hypothécaires de type Alternative-A (Alt-A) s'élevaient à 146 millions de dollars et à 127 millions de dollars, respectivement, et représentaient conjointement environ 0,3 % du total des placements de la Compagnie. Les prêts hypothécaires de type Alt-A sont des prêts hypothécaires résidentiels consentis à des emprunteurs dont le profil de crédit se situe entre le profil à haut risque et le profil à faible risque. Une proportion de 90,4 % de ces placements ont été émis avant 2006 ou sont assortis de la cote AAA.

Le portefeuille de prêts hypothécaires de la Compagnie est presque entièrement constitué de prêts de premier rang. Bien qu'elle exige en principe que la quotité de financement soit d'au plus 75 %, elle peut, au Canada, consentir des prêts même si la quotité de financement est plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés. Au 30 juin 2009, le secteur non résidentiel représentait 81,4 % du portefeuille de prêts hypothécaires de la Compagnie et le secteur résidentiel, 18,6 %. Environ 33,4 % des prêts hypothécaires de la Compagnie viendront à échéance d'ici le 31 décembre 2013. Au 30 juin 2009, la valeur comptable du portefeuille de prêts hypothécaires de la Compagnie était de 14,8 milliards de dollars. Le portefeuille compte environ 4 100 prêts hypothécaires.

(en millions de dollars)	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	Secteur résidentiel	Hors du secteur résidentiel	Total	Secteur résidentiel	Hors du secteur résidentiel	Total
Canada	2 531	5 552	8 083	2 620	5 896	8 516
États-Unis	322	6 819	7 141	342	7 338	7 680
Royaume-Uni	-	75	75	-	71	71
Total des prêts hypothécaires	2 853	12 446	15 299	2 962	13 305	16 267
Prêts aux entreprises	-	-	5 878	-	-	6 035
Total des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises			21 177			22 302

Les tableaux suivants présentent les prêts hypothécaires et les prêts aux entreprises, classés selon la qualité du crédit, au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008 :

(en millions de dollars)	30 juin 2009					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total
Non échus	15 125 \$	5 825 \$	20 950 \$	- \$	- \$	- \$
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	15	8	23	-	-	-
Échus depuis 90 à 179 jours	-	-	-	-	-	-
Échus depuis 180 jours ou plus	-	-	-	-	-	-
Ayant subi une perte de valeur	189	65	254	30	20	50
Solde au 30 juin 2009	15 329 \$	5 898 \$	21 227 \$	30 \$	20 \$	50 \$

(en millions de dollars)	31 décembre 2008					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total
Non échus	16 171 \$	5 946 \$	22 117 \$	- \$	- \$	- \$
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	17	17	34	-	-	-
Échus depuis 90 à 179 jours	-	14	14	-	-	-
Échus depuis 180 jours ou plus	1	9	10	-	-	-
Ayant subi une perte de valeur	91	59	150	13	10	23
Solde au 31 décembre 2008	16 280 \$	6 045 \$	22 325 \$	13 \$	10 \$	23 \$

Le montant net des actifs ayant subi une perte de valeur liés aux prêts hypothécaires et aux prêts aux entreprises, déduction faite des provisions, se chiffrait à 204 millions de dollars au 30 juin 2009, soit 77 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2008. En plus des provisions imputées à la valeur comptable des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises, la Compagnie disposait de provisions de 3,0 milliards de dollars visant à couvrir les défauts de paiement éventuels sur tous les actifs financiers, lesquelles étaient comprises dans les provisions techniques, au 30 juin 2009, comparativement à 2,3 milliards de dollars au 31 décembre 2008.

Les valeurs relatives aux instruments dérivés de la Compagnie sont présentées dans le tableau suivant. L'utilisation d'instruments dérivés est évaluée en termes de montants nominaux de référence qui servent à calculer les paiements, mais ces montants ne correspondent généralement pas aux montants réels qui sont échangés.

(en millions de dollars)	30 juin 2009	31 décembre 2008
Juste valeur nette	(592)	(550)
Montant nominal de référence total	48 820	50 796
Montant en équivalent-crédit	895	1 260
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques	6	28

Le montant nominal de référence total a diminué pour s'établir à 48,8 milliards de dollars au 30 juin 2009, contre 50,8 milliards de dollars au 31 décembre 2008. Au 30 juin 2009, la juste valeur nette se chiffrait à -592 millions de dollars, comparativement à -550 millions de dollars au 31 décembre 2008. Le montant en équivalent-crédit, utilisé pour estimer l'exposition potentielle à un risque de crédit, représente le coût de remplacement des contrats sur produits dérivés ayant une juste valeur positive majoré d'une somme représentant le risque de crédit ultérieur. Le montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques est une mesure utilisée pour déterminer le capital nécessaire pour soutenir les opérations sur instruments dérivés conformément à la réglementation canadienne. Il est pondéré en fonction de la nature de l'instrument dérivé et de la solvabilité des parties en cause.

Les valeurs des placements et les ratios présentés dans cette section sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. La valeur comptable des actifs disponibles à la vente et des actifs détenus à des fins de transaction est égale à leur juste valeur. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux provisions techniques connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

## **GESTION DU CAPITAL ET SITUATION DE TRÉSORERIE**

La Financière Sun Life a établi des principes directeurs afin d'assurer la solidité de la situation de trésorerie et de générer la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions de croissance, gérer le risque lié à ses activités et optimiser le rendement pour les actionnaires. La structure du capital de la Compagnie vise à dépasser les cibles réglementaires et internes en matière de capital et à maintenir d'excellentes cotes de crédit, tout en maintenant une structure du capital efficace et des ratios de capital viables. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à un secteur d'activité donné, ainsi qu'au niveau de chaque division, en vertu de principes appropriés dans les juridictions où elle est présente. La Financière Sun Life gère son capital et celui de toutes ses filiales en tenant compte du profil de risque.

Sun Life, y compris toutes ses organisations, prépare chaque année un plan rigoureux en matière de capital aux termes duquel les options en matière de capital et de financement et les politiques en matière de dividendes sont présentées au conseil d'administration. Le capital fait régulièrement l'objet d'examens pour évaluer l'incidence potentielle en fonction de divers scénarios qui touchent les activités, les taux d'intérêt et les marchés financiers. Les éléments pertinents des examens du capital sont présentés chaque trimestre au conseil.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la Sun Life), principale filiale d'assurance-vie de la Compagnie en exploitation au Canada, est assujettie aux règles relatives au montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Le niveau cible de capital fixé par le BSIF pour les compagnies d'assurance-vie correspond à un ratio du MMRCE de 150 % ou plus. La Sun Life a maintenu un ratio du MMRCE de 231 %, soit un montant de loin supérieur au niveau cible de surveillance en date du 30 juin 2009, comparativement à 232 % au 31 décembre 2008. Le ratio du MMRCE est demeuré relativement stable par rapport au 31 décembre 2008, l'incidence des marchés financiers ayant largement contrebalancé les résultats du crédit. Les cotes de solidité financière des principales filiales en exploitation de la Financière Sun Life sont demeurées inchangées par rapport au premier trimestre de 2009.

La structure de gestion du risque de la Compagnie comprend plusieurs mécanismes de gestion du risque, notamment l'application des tests de tension, une surveillance continue et l'élaboration de plans d'urgence à l'égard des liquidités. La Compagnie maintient un profil de liquidités global à un niveau qui dépasse les exigences en matière de financement des obligations liées à la demande dont elle doit s'acquitter selon divers scénarios défavorables concernant les obligations liées à la demande. Par ailleurs, la Compagnie gère activement et surveille de près l'appariement des actifs et des engagements ainsi que la diversification et la qualité de ses placements, par rapport aux objectifs établis.

Les rentrées de fonds liées à l'exploitation, notamment les primes, les frais de gestion de placements et les produits financiers nets, constituent la principale source de capitaux de la Compagnie. Ces capitaux servent principalement à payer les prestations prévues par les contrats, les participations attribuées aux titulaires de contrat, les règlements, les commissions, les frais d'exploitation, les intérêts débiteurs et les dividendes aux actionnaires. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont généralement affectés aux paiements qui doivent être effectués ultérieurement, y compris le paiement des dividendes aux actionnaires.

Le 20 mai 2009, la FSL inc. a mené à terme un appel public à l'épargne visant le placement d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif de 6,0 % à taux rajusté tous les cinq ans, série 6R, pour un montant de 250 millions de dollars. Le 30 juin 2009, la Compagnie a également mené à terme un appel public à l'épargne visant le placement de débentures non garanties de premier rang à 5,7 % de série D pour un montant en capital de 300 millions de dollars et venant à échéance en 2019. Le produit net de ces placements sera affecté aux fins générales de la Compagnie, notamment des investissements dans des filiales.

Le 12 mai 2009, la Compagnie a annoncé des modifications à son régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (régime). Aux termes du régime, les porteurs d'actions ordinaires ou privilégiées peuvent opter pour le réinvestissement automatique de leurs dividendes en actions ordinaires additionnelles de la FSL inc. ou l'achat d'actions ordinaires additionnelles moyennant contrepartie en espèces. Aux termes du régime modifié, la FSL inc. peut émettre des actions ordinaires sur le capital autorisé à la moyenne de la valeur du marché pondérée en fonction du volume, laquelle est déterminée aux termes du régime, moins un escompte de 5 %. Avant les modifications du régime, les actions ordinaires acquises au nom des participants du régime ont été achetées à la Bourse de Toronto à la valeur du marché. Le 30 juin 2009, la FSL inc. a émis environ 1 million d'actions ordinaires sur le capital autorisé à la valeur du marché moyenne moins un escompte de 2 % pour les dividendes réinvestis.

Le 15 juin 2009, la Compagnie a annoncé l'acquisition proposée des activités de la Lincoln National Corporation au Royaume-Uni pour un prix d'acquisition estimatif de 359 millions de dollars. Le prix d'acquisition final peut faire l'objet d'ajustement en fonction du rendement du marché et des activités entre les dates de signature et de conclusion de l'opération ainsi que d'un possible ajustement en fonction du régime de retraite de Lincoln au Royaume-Uni. La conclusion de l'opération devrait avoir lieu avant la fin de l'exercice et est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation ainsi qu'aux conditions de conclusion usuelles. La Financière Sun Life prévoit financer l'acquisition à même ses capitaux existants.

## PERSPECTIVES

Au cours du deuxième trimestre de 2009, l'économie a démontré certains signes d'amélioration. Aux États-Unis, le S&P 500 a gagné plus de 15 %, son meilleur trimestre depuis 1998, alors que les mesures de confiance des consommateurs, les ordres de travail et certaines données liées à l'habitation ont connu une amélioration surprenante au deuxième trimestre. Malgré ces indicateurs positifs, la Réserve fédérale américaine prévoit une contraction de l'économie de l'ordre de 1,0 % à 1,5 % cette année. Le taux de chômage de 9,5 % en juin, un sommet en 26 ans, pourrait excéder 10 %. La Réserve fédérale américaine a maintenu les taux d'intérêt entre 0 % et 0,25 % lors de ses deux dernières réunions au cours du deuxième trimestre et a récemment fait savoir que les taux allaient demeurer à ces creux historiques pour une période prolongée. Au Canada, l'indice composé S&P/TSX a gagné près de 19 %. Au deuxième trimestre de 2009, la Banque du Canada a maintenu son taux cible du financement à un jour à 0,25 % et a fait savoir que le taux de financement à un jour devrait rester à son niveau actuel jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010 afin d'atteindre la cible d'inflation. La Banque a également mentionné que malgré l'amélioration de la situation financière au cours du deuxième trimestre de 2009, l'appréciation rapide du dollar canadien pourrait contrebalancer l'incidence positive des améliorations de l'économie.

En réaction à la crise financière mondiale, les gouvernements et les organismes de réglementation travaillent à l'établissement d'un niveau approprié de réglementation du secteur financier afin d'assurer que les pratiques de gestion du capital, des liquidités et des risques sont suffisantes pour surmonter de graves ralentissements de l'économie. Bien que l'incidence sur le secteur de l'assurance-vie soit inconnue, il demeure probable que l'augmentation du niveau de réglementation (y compris au niveau de la société de portefeuille) entraînera une augmentation des niveaux de capital et de liquidités requis ainsi que des limites sur les niveaux de levier financier, ce qui pourrait donner lieu à une diminution du rendement du capital investi pour les actionnaires.

La Compagnie s'attend à ce que les défis macroéconomiques et la volatilité des marchés se poursuivent pour un certain temps. La Compagnie a généré un bénéfice d'exploitation annuel de 1,9 milliard de dollars, de 2,1 milliards de dollars et de 2,3 milliards de dollars pour les exercices 2005, 2006 et 2007, respectivement. Le bénéfice à ces niveaux reflète la correspondance entre les actifs et la valeur des comptes à ce moment ainsi qu'un environnement caractérisé par des taux d'intérêt relativement stables, la croissance des marchés boursiers et l'abondance du crédit. À l'avenir, les niveaux de bénéfice durable devraient refléter les conditions actuelles, c'est-à-dire les niveaux

d'actifs et la valeur des comptes moins élevés, ainsi que des frais liés à la gestion des risques plus élevés, des niveaux prévus de capital requis par les organismes de réglementation plus élevés, un levier financier moins élevé, la fluctuation des taux de change et la possibilité de charges d'impôts plus élevées à mesure que les gouvernements partout dans le monde cherchent à combler des déficits plus élevés.

Au troisième trimestre de 2009, la Compagnie prévoit mettre à jour les hypothèses concernant les marchés boursiers utilisées pour l'évaluation des passifs liés aux rentes et aux fonds distincts, conformément aux directives professionnelles. La mise à jour, qui fait partie d'un processus annuel de révision des hypothèses de la Compagnie concernant l'économie en fonction des données récentes, est touchée par l'importante volatilité observée sur les marchés boursiers au cours de la dernière année.

En outre, il est prévu que les mises à jour des hypothèses concernant les taux d'intérêt utilisées dans plusieurs modèles d'évaluation donneront lieu à la constitution de provisions additionnelles au troisième trimestre de 2009. Les nouveaux critères sur lesquels sont fondées ces mises à jour sont fournis par un comité de l'Institut canadien des actuaires.

Bien que l'incidence exacte de ces mises à jour ne puisse être déterminée, la Compagnie estime qu'il s'agira d'une incidence défavorable totale sur le bénéfice net de l'ordre de 450 millions de dollars à 550 millions de dollars après impôts, compte tenu des modifications apportées aux espérances conditionnelles de queue (niveaux des ECQ) et aux autres mesures prises par la direction. Ces incidences sont fondées sur les niveaux des marchés boursiers et des taux d'intérêt au 30 juin 2009. En outre, la Compagnie s'attend à ce que ces mises à jour donnent lieu à une diminution de ses ratios de capital réglementaires. Toutefois, la Compagnie s'attend à ce que la situation de sa trésorerie demeure excellente lorsque ces mises à jour seront en vigueur. L'incidence sur le bénéfice de ces modifications est une incidence hors trésorerie. Avec le temps, si les conditions économiques à long terme correspondent aux meilleures estimations de la Compagnie, la plupart des provisions additionnelles seront virées aux résultats.

L'incidence estimative des mises à jour sur les hypothèses concernant les marchés boursiers et les taux d'intérêt constitue de l'information prospective. Ces incidences sont fondées sur les niveaux des marchés boursiers et des taux d'intérêt au 30 juin 2009. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les mesures prises par la direction, les taux d'imposition effectifs, les erreurs de modélisation et les taux de change. Des modifications apportées aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses pourraient donner lieu à d'importantes modifications de l'incidence sur le bénéfice net présentée. Un examen externe des modèles aura lieu avant la finalisation de ces modifications des hypothèses.

## **SENSIBILITÉ AU MARCHÉ**

Le bénéfice de la Compagnie dépend de l'évaluation de ses obligations envers ses titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans les états financiers de la Compagnie principalement à titre de provisions techniques. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés boursiers, des taux d'intérêt et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de ces contrats.

L'incidence estimative sur les obligations de la Compagnie envers les titulaires de contrat d'une hausse soudaine de 10 % qui se serait produite le 30 juin 2009 sur tous les marchés boursiers correspondrait à une augmentation de 150 millions de dollars à 225 millions de dollars du bénéfice net. Inversement, l'incidence d'une baisse soudaine de 10 % sur tous les marchés boursiers correspondrait à une diminution estimative de 200 millions de dollars à 275 millions de dollars du bénéfice net. Ces sensibilités présument que les risques réels de la Compagnie liés aux marchés boursiers correspondent exactement à l'ensemble des marchés boursiers. Étant donné qu'en pratique, les risques réels liés aux marchés boursiers diffèrent généralement de l'ensemble des indices boursiers (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et autres facteurs.), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles évaluées en fonction des tensions du marché susmentionnées.

L'incidence estimative relative à ces obligations d'une hausse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt qui se serait produite le 30 juin 2009 sur toute la courbe de rendement de tous les marchés correspondrait à une augmentation de 100 millions de dollars à 150 millions de dollars du bénéfice net. Inversement, une baisse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt donnerait lieu à une diminution estimative de 200 millions de dollars à 275 millions de dollars du bénéfice net.

La Compagnie fournit des garanties par l'entremise de ses activités liées aux rentes à capital variable au Canada et aux États-Unis qui sont liées au rendement des fonds sous-jacents.

(en millions de dollars)	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	Valeur des fonds	Montant du risque <sup>4</sup>	Provisions techniques	Valeur des fonds	Montant du risque <sup>4</sup>	Provisions techniques
Total	31 547	7 581	2 057	29 730	9 063	3 036

Les prestations garanties sont conditionnelles et payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de constitution de rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur garantie. S'il n'y avait pas de reprise sur les marchés, les passifs liés aux contrats en vigueur arriveraient à échéance au cours de la période allant de 2013 à 2031. Le montant du risque et les provisions technique au 30 juin 2009 ont diminué par rapport au 31 décembre 2008 principalement en raison de l'amélioration des conditions des marchés. L'augmentation de la valeur des fonds est attribuable à l'amélioration des conditions des marchés et à la croissance découlant des affaires nouvelles.

Comme il a été mentionné précédemment, la principale filiale en exploitation de la Compagnie, la Sun Life, doit se conformer aux exigences en matière de MMRPCE à l'égard des compagnies d'assurance-vie au Canada. Le calcul du ratio du MMRPCE prévoit l'utilisation de modèles admissibles ou l'application de facteurs quantitatifs à certains actifs et passifs en fonction d'un certain nombre d'éléments de risque pour atteindre le capital requis et la comparaison du capital requis avec le capital disponible afin d'évaluer la suffisance du capital. Certains de ces éléments de risque et le capital disponible sont sensibles aux fluctuations des marchés boursiers. L'incidence estimative sur le ratio du MMRPCE de la Sun Life d'une hausse immédiate de 10 % sur tous les marchés boursiers qui se serait produite le 30 juin 2009 correspondrait à une augmentation maximale de 5 points de pourcentage du ratio du MMRPCE. À l'inverse, l'incidence estimative sur le ratio du MMRPCE de la Sun Life d'une baisse immédiate de 10 % sur tous les marchés boursiers correspondrait à une diminution maximale de 5 points de pourcentage du ratio du MMRPCE.

Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à un secteur d'activité donné, ainsi qu'au niveau de chaque division, en vertu de principes appropriés dans les juridictions où elle est présente. Au 30 juin 2009, le capital de la FSL inc. était largement supérieur au capital minimal interne cible. Le capital de la FSL inc. demeurerait largement supérieur au capital minimal interne cible même après une baisse de 10 % des marchés boursiers par rapport aux niveaux du 30 juin 2009.

Les sensibilités au marché ci-dessus constituent de l'information prospective. Il s'agit de mesures de la sensibilité estimative du bénéfice net et du capital de la Compagnie aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers présentées plus haut, à partir d'une date de départ établie au 30 juin 2009 et d'une répartition des activités de la Compagnie à la même date. Chacune de ces sensibilités est évaluée indépendamment. Par conséquent, l'évaluation présume généralement que toutes les autres variables demeurent constantes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des tensions expliquées ci-dessus, l'interaction entre ces facteurs, les erreurs de modélisation ou les modifications des hypothèses sous-jacentes comme la répartition des activités, les taux d'imposition effectifs et les provisions pour moins-value nécessaires pour les actifs d'impôts futurs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes à la date du calcul de ces sensibilités, le 30 juin 2009.

<sup>4</sup> Le montant du risque représente l'excédent des valeurs garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats lorsque la valeur garantie excède la valeur des fonds. La valeur des fonds et le montant du risque ne tiennent pas compte des montants réassurés. Ce montant n'est pas exigible.

Ces sensibilités reflètent la composition des actifs et des passifs de la Compagnie au 30 juin 2009. Des changements à ces positions par suite de nouvelles ventes ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures prises par la direction pourraient donner lieu à d'importants changements aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes et portefeuilles de couverture en place à la date du calcul, le 30 juin 2009. L'incidence réelle de ces activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque lié à l'exploitation relativement à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties liées à la couverture de présenter un rendement répondant aux attentes.

De façon similaire, les sensibilités du bénéfice net sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses à l'égard de la présentation de l'information financière en vigueur en date du 30 juin 2009. Des modifications apportées aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses, y compris les modifications apportées aux hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt présentées précédemment dans le présent document, pourraient donner lieu à d'importantes modifications aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés boursiers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence supérieure à la variation proportionnelle, particulièrement pour une diminution des taux d'intérêt.

Pour les raisons susmentionnées, ces sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente du bénéfice de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions des résultats futurs de la Compagnie. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut donner aucune garantie que l'incidence sur le bénéfice sera de l'ordre de celle présentée ici.

Le rapport de gestion et les états financiers consolidés annuels de l'exercice 2008 de la Financière Sun Life présentent des renseignements supplémentaires concernant les sensibilités de la Compagnie. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

## **GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE**

La Financière Sun Life a établi un cadre de gestion des risques d'entreprise qui lui permet de classer par catégorie, de surveiller et de gérer les divers risques auxquels elle est exposée. Les principales catégories de risques définies sont les suivantes : risque de crédit, risque de marché, risque d'assurance, risque lié à l'exploitation et risque stratégique. Le risque lié à l'exploitation couvre une large gamme de risques, notamment les risques juridiques et réglementaires, ainsi que les risques associés aux personnes, aux systèmes et aux méthodes.

La Financière Sun Life applique de façon continue des méthodes de gestion des risques d'entreprise consistant à passer en revue les différents facteurs de risque pris en compte dans la structure établie et à communiquer les résultats de ces analyses à la haute direction et au comité d'examen des risques du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Les méthodes de gestion des risques d'entreprise mises en application par la Financière Sun Life et les facteurs de risque sont décrits dans le rapport de gestion annuel et la notice annuelle de la Financière Sun Life inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

## QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

De plus amples renseignements concernant ces questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans les états financiers consolidés annuels, le rapport de gestion annuel et la notice annuelle de la Financière Sun Life inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) ou sur les sites [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux PCGR.

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 30 juin 2009, aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

## PASSAGE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (LES IFRS)

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les IFRS remplaceront les normes et les interprétations canadiennes en place à titre de PCGR du Canada pour les sociétés ayant l'obligation publique de rendre des comptes. Dans le but de se préparer au passage aux IFRS, la Financière Sun Life a élaboré un plan de transition. Ce plan présente les éléments clés de la conversion de la Compagnie aux IFRS, y compris :

- les besoins en formation;
- les modifications de conventions comptables;
- l'incidence sur la technologie de l'information et les systèmes informatiques;
- l'incidence sur les activités commerciales;
- les exigences en matière d'information financière;
- le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le plan de transition pour le passage aux IFRS est en cours; les normes clés des IFRS sont analysées et comparées aux conventions comptables actuelles de la Financière Sun Life élaborées conformément aux PCGR du Canada. Les principales options relatives aux conventions comptables ont été déterminées, notamment à l'égard du classement des contrats et de l'adoption initiale des IFRS. Les décisions finales demeurent cependant en suspens. L'évaluation de l'incidence de ces décisions est en cours. L'évolution des normes existantes et des nouvelles normes fait l'objet d'un suivi dans le but d'évaluer l'incidence sur le plan de transition.

L'équipe de base du projet de passage aux IFRS a collaboré avec du personnel de tous les autres groupes pertinents de la Compagnie pour évaluer l'incidence particulière et générale du passage aux IFRS, notamment sur les technologies de l'information, les systèmes de données, la trésorerie et la fiscalité. Au cours du processus de mise en œuvre, la Compagnie continuera d'assurer le suivi de son plan de transition. Par conséquent, le plan existant pourrait éventuellement être modifié.

La Compagnie procède actuellement à la phase détaillée de la mise en œuvre de son plan de transition. Elle travaille à la finalisation, entre autres, des exigences en matière d'activités et de systèmes, de la modélisation de données et de la conception des états financiers et des notes.

## UTILISATION DE MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

La direction évalue les résultats de la Compagnie en fonction de mesures financières établies conformément aux PCGR, comme le bénéfice, le bénéfice dilué par action et le rendement des capitaux propres. Elle mesure aussi le rendement de la Compagnie en fonction de certaines mesures qui ne s'inscrivent pas dans les PCGR, comme le bénéfice d'exploitation, et de mesures financières fondées sur le bénéfice d'exploitation, notamment le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, qui excluent certains éléments dont la nature ne relève pas de l'exploitation et qui ne sont pas susceptibles de se reproduire. La direction a également recours à des mesures du rendement financier qui sont établies selon un taux de change constant, sans tenir compte de l'incidence des fluctuations des taux de change. La Compagnie examine aussi les produits ajustés, qui correspondent au total des produits, déduction faite de l'incidence de la fluctuation des taux de change et de la variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des instruments dérivés. La direction suit également de près le ratio de la marge d'exploitation avant impôts de la MFS dont le dénominateur exclut certains produits financiers et inclut certaines commissions versées, de façon à évaluer la rentabilité sous-jacente de la MFS. La valeur des affaires nouvelles est utilisée pour mesurer la rentabilité générale. La valeur des affaires nouvelles est fondée sur des montants actuariels qui ne sont comparables à aucune mesure aux termes des PCGR. La direction estime que ces mesures financières non définies par les PCGR peuvent aider les investisseurs à comprendre les résultats de la Compagnie et à comparer les résultats trimestriels et annuels des activités poursuivies de la Compagnie. Ces mesures financières non définies par les PCGR ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Elles ne doivent pas être considérées comme une mesure de rechange aux mesures de rendement financier établies conformément aux PCGR. Les rapports de gestion annuel et intermédiaires de la Financière Sun Life inc. ainsi que les trousseaux de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers – Rapports de fin d'exercice » du site Web de la Financière Sun Life à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) présentent des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les PCGR, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures selon les PCGR.

Le tableau ci-après présente les éléments exclus du bénéfice d'exploitation de la Compagnie au cours des huit derniers trimestres ainsi qu'un rapprochement de ces montants avec le bénéfice de la Compagnie, calculé selon les PCGR du Canada.

## RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels							
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	T1 08	T4 07	T3 07
Bénéfice présenté (selon les PCGR)	<b>591</b>	(213)	129	(396)	519	533	555	577
Gain (perte) après impôts sur éléments exceptionnels								
Charges au titre de la nouvelle image de marque au Canada	-	-	-	-	-	-	(3)	(5)
Coûts d'intégration des activités d'assurance collective	-	-	-	-	-	-	(2)	(1)
Gain à la vente de la participation dans CI Financial	-	-	825	-	-	-	-	-
Coûts de restructuration pour réduire le niveau de dépenses	-	(27)	-	-	-	-	-	-
Total des éléments exceptionnels	-	(27)	825	-	-	-	(5)	(6)
Bénéfice d'exploitation	<b>591</b>	(186)	(696)	(396)	519	533	560	583

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés contenus dans ce document, notamment les énoncés relatifs aux stratégies de la Compagnie ainsi que d'autres énoncés de nature prévisionnelle dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention, de conditions ou d'événements futurs, y compris l'information contenue dans le présent rapport de gestion aux rubriques « Incidence future de certaines modifications prospectives apportées aux hypothèses relatives aux provisions techniques », « Perspectives » et « Sensibilité au marché », ou qui renferment des expressions telles que « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer » ou autres expressions semblables, sont des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement aux résultats d'exploitation futurs de la Compagnie. Ces énoncés font état des attentes, des estimations et des prévisions de la Compagnie en ce qui concerne les événements futurs et ne représentent pas des faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et mettent en cause des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prévoir. Les résultats et la valeur pour les actionnaires futurs de la FSL inc. pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs, en raison, notamment, des facteurs traités sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Compagnie et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, y compris les rapports de gestion et les états financiers annuels et intermédiaires, lesquels peuvent être consultés sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent, mais sans s'y limiter, les pertes de placement, les défauts de paiement et les changements d'évaluations sur les placements; le rendement des marchés boursiers; les fluctuations des taux d'intérêt; les autres risques de marché, notamment les fluctuations des écarts de taux; un possible ralentissement durable de l'économie; le risque d'illiquidité des marchés; des conditions de marché ayant une incidence négative sur la situation de la trésorerie de la Compagnie et sa capacité à lever des fonds; la baisse de la solidité financière ou des cotes de crédit; l'incidence des fusions et des acquisitions; le rendement des placements et des portefeuilles de placement de la Compagnie qui sont gérés pour les clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; les risques d'assurance liés à la mortalité, à la morbidité et à la longévité et le comportement des titulaires de contrat, y compris les risques associés aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme, aux pandémies et aux actes de terrorisme; les modifications apportées aux règlements et aux lois, y compris les lois fiscales; les enquêtes et les procédures relatives à la réglementation, ainsi que les démarches juridiques individuelles et les recours collectifs qui ont été engagés relativement aux pratiques dans les secteurs de la distribution de fonds communs de placement, de produits d'assurance, de produits de rente et de produits financiers; les risques liés à la conception des produits et à l'établissement des prix des produits; la disponibilité, le coût et l'efficacité de la réassurance; l'incapacité de maintenir des canaux de distribution solides et les risques liés à la conduite commerciale des intermédiaires et des agents; le risque lié à la fluctuation des taux de change; le coût, l'efficacité et la disponibilité de programmes de couverture des risques; la solvabilité des cautions et des contreparties liées aux instruments dérivés; les risques liés aux activités menées en Asie, y compris les risques liés aux coentreprises; l'incidence de la concurrence; les risques liés aux erreurs de modélisation financière; les risques liés à la continuité des activités; les défaillances des systèmes d'information et de la technologie fonctionnant sur Internet; les atteintes à la sécurité informatique et au respect de la vie privée; la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; la capacité d'attirer et de conserver des employés; l'incidence de résultats défavorables du portefeuille de contrats fermé; l'inefficacité des politiques et procédures de gestion des risques ainsi que le potentiel de pertes financières liées aux changements de l'environnement. La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ces énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent rapport ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Les résultats financiers présentés dans le présent document ne sont pas vérifiés.

## **Conférence téléphonique portant sur les résultats**

Les résultats financiers de la Compagnie pour le deuxième trimestre de 2009 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu aujourd'hui, à 9 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, visualiser les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, veuillez accéder à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) et cliquer sur le lien vers les résultats du deuxième trimestre de la rubrique « Investisseurs » figurant à la page d'accueil, 10 minutes avant le début de la conférence. La webémission et la présentation seront archivées sur le site Web de la Compagnie par la suite et seront accessibles à l'adresse **[www.sunlife.com](http://www.sunlife.com)**.

Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 416-644-3416 (Toronto) ou le 1 800 732-9307 (ailleurs au Canada et aux États-Unis)

## **Financière Sun Life**

La Financière Sun Life, qui a été constituée en 1865, est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises une gamme diversifiée de services et de produits dans les domaines de l'assurance et de la constitution de patrimoine. Avec ses partenaires, la Financière Sun Life exerce aujourd'hui ses activités dans d'importants marchés du monde entier, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine et aux Bermudes. Au 30 juin 2009, l'actif total géré des compagnies du groupe Financière Sun Life s'élevait à 397 milliards de dollars. Le site [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) propose de plus amples renseignements à ce sujet.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE) sous le symbole « SLF ».

### **Renseignements pour les médias**

Hélène Soulard  
Directrice, affaires publiques  
Tél. : 514 866-3589  
[helene.soulard@sunlife.com](mailto:helene.soulard@sunlife.com)

### **Renseignements pour les investisseurs**

Paul Petrelli  
Vice-président, relations avec les investisseurs  
Téléphone : 416-204-8163  
[investor.relations@sunlife.com](mailto:investor.relations@sunlife.com)

## SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## États consolidés des résultats

(non vérifié, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés	
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008
<b>Produits</b>				
Primes :				
Rentes	1 531 \$	882 \$	2 884 \$	1 699 \$
Assurance-vie	1 589	1 430	3 138	2 818
Assurance-maladie	1 072	994	2 189	1 974
	4 192	3 306	8 211	6 491
Produits financiers nets (pertes de placement nettes) :				
Variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	2 858	(1 176)	1 953	(2 348)
Revenu (perte) lié(e) aux instruments dérivés	(366)	55	(447)	(415)
Gains nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	(15)	24	(65)	52
Autres produits financiers nets	1 423	1 487	2 866	3 097
	3 900	390	4 307	386
Revenu tiré des droits	628	715	1 230	1 420
	8 720	4 411	13 748	8 297
<b>Prestations et charges</b>				
Sommes versées aux titulaires de contrat, aux bénéficiaires et aux épargnants :				
Capitaux échus et rachats	1 178	1 336	2 558	2 605
Rentes	343	345	686	684
Règlements décès et invalidité	784	687	1 632	1 368
Règlements maladie	802	736	1 602	1 454
Participations et intérêts sur les règlements et les sommes en dépôt	367	304	699	583
	3 474	3 408	7 177	6 694
Virements nets aux (des) fonds distincts	242	196	350	308
Augmentation (diminution) des provisions techniques	2 806	(1 000)	3 334	(2 540)
Commissions	424	377	821	752
Frais d'exploitation	767	712	1 544	1 464
Taxes sur primes	55	63	110	115
Charge d'intérêts	109	101	206	199
	7 877	3 857	13 542	6 992
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle</b>	843	554	206	1 305
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	228	11	(217)	201
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	3	5	6	14
<b>Total du bénéfice net</b>	612	538	417	1 090
À déduire : bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation	4	2	4	3
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	608	536	413	1 087
À déduire : dividendes aux détenteurs d'actions privilégiées	17	17	35	35
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	591 \$	519 \$	378 \$	1 052 \$
<b>Résultat par action</b>				
De base	1,06 \$	0,92 \$	0,68 \$	1,87 \$
Dilué	1,05 \$	0,91 \$	0,67 \$	1,85 \$

**Bilans consolidés**

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	Chiffres arrêtés aux		
	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
<b>Actif</b>			
Obligations – détenues à des fins de transaction	49 876 \$	48 458 \$	48 689 \$
Obligations – disponibles à la vente	10 512	10 616	9 905
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises	21 177	22 302	21 106
Actions – détenues à des fins de transaction	3 771	3 440	4 518
Actions – disponibles à la vente	841	1 018	719
Immeubles	4 941	4 908	4 490
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	11 200	8 879	5 382
Actifs dérivés	1 306	2 669	1 715
Avances sur contrats et autres placements	3 594	3 585	4 418
Autres placements – détenus à des fins de transaction	380	380	464
Autres placements – disponibles à la vente	524	623	738
Placements	108 122	106 878	102 144
Écart d'acquisition	6 496	6 598	6 121
Actifs incorporels	968	878	812
Autres actifs	5 061	5 479	4 498
Total de l'actif du fonds général	120 647 \$	119 833 \$	113 575 \$
Actif net des fonds distincts	70 772 \$	65 762 \$	73 245 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance	83 601 \$	81 411 \$	78 208 \$
Sommes en dépôt	4 114	4 079	3 702
Gains nets réalisés et reportés	253	251	272
Débitures de premier rang	3 312	3 013	3 014
Passifs dérivés	1 898	3 219	739
Autres passifs	6 382	7 831	7 471
Passif total – fonds général	99 560	99 804	93 406
Emprunts subordonnés	3 064	2 576	2 546
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	33	44	41
Total des capitaux propres	17 990	17 409	17 582
Passif total et capitaux propres -- fonds général	120 647 \$	119 833 \$	113 575 \$
Passif relatif aux contrats liés aux fonds distincts	70 772 \$	65 762 \$	73 245 \$